



OFFRE ACCOMPAGNANT

Profitez de la cure de votre conjoint pour vous ressourcer ! Notre offre accompagnant vous permet de découvrir l'univers thermal et de prendre du temps pour vous. Contactez-nous pour en savoir plus sur cette expérience unique.

*Offre réservée à l'accompagnant de curiste, durant la période de cure et dans le même espace de soins.



DÉCOUVERTE THERMALE

Testez les bienfaits des soins thermaux avec notre « Découverte Thermale » comprenant entre 2 et 4 soins. Idéale pour une première expérience thermale ou pour faire découvrir les soins à vos proches.



Les ressources profondément naturelles

www.thermesderoyat.fr

- Par A71 Arrivée de Paris/Bourges (3h30)
Par A89 Arrivée de Lyon (1h30)
Par A72 Arrivée de Saint-Etienne (1h30)
Par A75 Arrivée de Montpellier (3h)
Par A89 Arrivée de Bordeaux/Tulle (3h)

- Aéroport de Clermont-Ferrand Auvergne
(à 20 minutes des Thermes)
Tél. : 04 73 62 71 00

- Gare SNCF de Clermont-Ferrand :
taxi ou bus urbain ligne B Place Allard Royat



THERMES DE ROYAT

1 place Allard
CS 20053 Royat
63408 CHAMALIERES CEDEX
Tel. : **04 73 29 51 51**

Rejoignez-nous : [facebook.com](https://facebook.com/thermesderoyat)
 thermesderoyat

INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS
04 73 29 51 51 | reservation@thermesderoyat.fr | www.thermesderoyat.fr

Les ressources profondément naturelles

Saison
2026
13 ▶ 07 Nov



 THERMES DE
ROYAT

RHUMATOLOGIE
MALADIES CARDIO-ARTÉRIELLES

CH2V-SR — 480 x 345 — 215 x 305 — RECTO / CARA

ROYAT, LA STATION THERMALE URBAINE AUX PORTES DES VOLCANS



Située en lisière de l'agglomération de Clermont-Ferrand et à deux pas de la Chaîne des Puys, site inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO,

la station thermale de Royat offre, à la fois, toutes les infrastructures de la métropole auvergnate et aussi la possibilité de s'évader dans les superbes paysages du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

Le quartier thermal, typique des Villes d'Eaux de la Belle Époque, doit son charme et une grande partie de sa notoriété à la venue, en 1862, de Napoléon III et de l'Impératrice Eugénie.

Royat garde de cette époque un goût certain pour le divertissement avec la présence du casino, du théâtre et un très riche programme culturel et d'animations coordonné par l'Office de Tourisme Métropolitain Clermont Auvergne Volcans tout au long de la saison.

L'EAU & LE GAZ, UN DUO UNIQUE DE SOINS

LA COMPOSITION MINÉRALE UNIQUE DES SOURCES THERMALES DE ROYAT ET L'EXCEPTIONNELLE TENEUR EN GAZ THERMAL (CO₂) PERMETTENT AUX THERMES DE ROYAT DE PROPOSER DES SOINS DE CARBOTHÉRAPIE TOUT À FAIT SPÉCIFIQUES, COMBINANT LES BIENFAITS DE L'EAU ET DU GAZ.

Puissant vasodilatateur, le gaz thermal contenu dans l'eau de notre station est proche d'un gaz carbonique très pur (99,5% d'anhydride carbonique et 0,5% d'azote, de dioxygène et de gaz rares).

Utilisé dans le cadre de soins de carbothérapie thermale (bain en eau carbogazeuse, bains de gaz thermal sec, douche de vapeur thermale, insufflations sous-cutanées de gaz thermal...), il confère à notre programme thermal une spécificité toute particulière avec un passage maximal de gaz à travers la peau.

D'une efficacité validée scientifiquement par des études cliniques, nos soins thermaux relancent la circulation sanguine dans le cadre de la cure MCA et ont un effet antalgique tout à fait significatif dans le traitement des rhumatismes.



“

Situé aux portes de la métropole auvergnate, au cœur du Parc des Volcans d'Auvergne, notre établissement thermal bénéficie d'un environnement idéal, entre ville et volcans.

Forts d'un savoir-faire reconnu et d'une longue tradition thermale, nous plaçons la qualité de nos soins et le bien-être de nos curistes au centre de nos priorités.

Chaque programme de soins est conçu avec rigueur et expertise, dans le respect des valeurs qui font la réputation du thermalisme auvergnat

Nos équipes, attentives et engagées, accueillent chaque curiste avec bienveillance, dans un esprit de proximité et d'écoute.

Ensemble, nous mettons tout en œuvre pour offrir une expérience à la fois thérapeutique, apaisante et ressourçante.

Nous vous souhaitons la bienvenue et une agréable cure thermale parmi nous.

LES DIFFÉRENTS SÉJOURS



CURE CONVENTIONNÉE 18 JOURS

Seule la cure thermale conventionnée de 18 jours est prise en charge par l'assurance Maladie. Tout autre format de cure n'est pas remboursé. Pour bénéficier de cette prise en charge, votre cure thermale doit être obligatoirement prescrite par un médecin (traitant ou spécialiste). Cette demande sera à envoyer à votre centre de sécurité sociale.

LES PROGRAMMES COMPLÉMENTAIRES

Adaptés, ciblés et organisés sous forme de sessions, les programmes complémentaires sont réalisés pendant votre cure conventionnée. Ils permettent d'amplifier et de renforcer les bénéfices de votre séjour.

Tarif : à partir de 145€*



LES MINIS CURES

D'une durée de 6 à 12 jours, les mini-cures sont destinées aux personnes ne disposant pas de 3 semaines à consacrer à la cure thermale traditionnelle. Véritables déclinaisons courtes de la cure, elles sont composées de 4 à 6 soins au quotidien.

Tarif : à partir de 320€*

LES ACTIVITÉS SANTÉ

Parallèlement à votre cure thermale, nous vous proposons une large gamme d'activités santé (Pilates, Yoga, Renforcement musculaire, Stretching..) pour renforcer les bienfaits des soins et améliorer votre qualité de vie.

Tarif : 12€ l'unité

Pass multi-activités : 3, 6 ou 10 activités.
Renseignements sur royat.fr/ateliers-sante

* Formule non prise en charge par la sécurité sociale.

NOS ESPACES DE SOINS



L'ESPACE **AURALINE**

À partir du vestiaire, de larges espaces de circulation, agrémentés de zones de repos vous permettent d'accéder aux différents services de soins. Nos hôtesses et agents thermaux seront attentifs à vous guider lors de vos premiers jours de cure.

- ▶ ACCÈS À L'ESPACE AURALINE : sans supplément

L'ESPACE **EUGÉNIE**

Baigné par l'esprit de l'impératrice Eugénie, vous effectuez la majorité de vos soins dans la partie historique des Thermes et limitez ainsi les déplacements pour effectuer votre cure.

- ▶ ACCÈS À L'ESPACE EUGÉNIE : 135€ pour les 18 jours, soit 7,5€ par jour en complément du tarif de la cure thermale, non pris en charge par les organismes de Sécurité Sociale.

LE RÔLE ET L'IMPORTANCE DE LA MUTUELLE

DANS LE CADRE D'UNE CURE THERMALE

Le budget de votre cure thermale est composé :

- **du tarif forfaitaire de Responsabilité** dont le montant dépend de l'orientation thérapeutique (simple ou double). La prise en charge peut-être délivrée à 65% ou 100%.
- **du complément tarifaire** : dans tous les cas et même avec une prise en charge à 100% le complément tarifaire reste à la charge du curiste (entre 100€ pour une orientation et 150€ pour une double orientation).

Certaines dépenses restent souvent à votre charge (ou à celle de votre mutuelle) :

- **le ticket modérateur** (les 35 % restants), si vous n'êtes pas pris en charge à 100% dans le cadre de la cure thermale.
- **les frais d'hébergement et de transport**, les suppléments de confort (espace premium, soins complémentaires, activités santé, etc.).
- **le complément tarifaire**.

En résumé, la mutuelle complète le remboursement de l'Assurance Maladie (ticket modérateur) et permet donc de réduire, voire d'éliminer votre reste à payer, d'où l'importance de bien la choisir.

- ▶ **Conseil pratique** : avant de partir, contactez votre mutuelle pour connaître les conditions précises de remboursement et conservez toutes vos factures.

MON PREMIER JOUR DE CURE



- ▶ Après avoir consulté mon médecin thermal, je me présente à l'accueil des Thermes muni de :
 - Mon ordonnance de soins remise par le Médecin thermal,
 - Ma prise en charge de l'Assurance Maladie,
 - Ma confirmation de réservation de cure,
 - Un mode de règlement.
- ▶ Mon hôtesse d'accueil s'occupera des formalités administratives et établira ma carte de cure, en fonction de la prescription du médecin thermal.
- ▶ Vous effectuerez votre premier jour de soins dans la foulée, pensez donc bien à prendre votre maillot de bain et vos claquettes.

BIEN PRÉPARER MA CURE EN TOUTE SÉRÉNITÉ

01

Je définis :

- mon budget,
 - mon hébergement (hôtel, meublé, camping...).
- j'identifie mes réelles disponibilités

02

Je prends contact avec :

- les Thermes de Royat pour connaître les périodes favorables.
- l'office du tourisme pour connaître l'offre d'hébergement sur la station.

03

J'effectue toutes les démarches en commençant par :

- demander la prise en charge avec mon médecin prescripteur et je l'envoie à mon centre de sécurité sociale.

04

Je réserve ensuite :

- mon hébergement auprès de l'hébergeur, après m'être assuré que les thermes puissent me recevoir.
- mes dates de cure auprès des Thermes de Royat.

Et je finis en prenant rendez-vous avec le médecin thermal pour ma 1^{ère} consultation.

BONS PLANS

Profitez de votre séjour thermal pour découvrir notre territoire.

► Objectif Auvergne

Visitez les 7 sites incontournables : paysages volcaniques uniques, expériences insolites, riche patrimoine culturel, etc.

Bénéficiez de -10% sur votre billet d'entrée dès le 2^{ème} site visité avec la carte de voyage.

Plus de renseignements sur
www.objectif-auvergne.fr



► Le Pass Loisirs - Clermont Pass

Avec ce Pass, plongez au cœur de notre territoire et profitez d'activités uniques à tarif réduit ! Culture, artisanat, nature, gastronomie... Explorez des lieux emblématiques, rencontrez des artisans passionnés et vivez des expériences inoubliables. Une flexibilité totale pour découvrir ce joli territoire à votre rythme.

Comment se le procurer ?

Au sein de votre **bureau de tourisme de Royat-Chamalières**, 3 place Allard ou sur le site internet : www.clermontauvergnevolcans.com/clermontpass/clermontpass/

► Le Pass Bus spécial curistes

Pour vous déplacer dans la métropole, un réseau de bus urbains T2C est à votre disposition : le Pass spécial curistes vous donne un accès illimité au réseau pendant vos 21 jours de cure à tarif préférentiel.

Comment se le procurer ?

En vente uniquement au **bureau de tourisme de Royat-Chamalières**, 3 place Allard.



CONSEILS PRATIQUES

- Effectuez votre réservation thermale le plus tôt possible, sans attendre le retour de votre prise en charge.
- Privilégiez les périodes de plus faible fréquentation et évitez les mois de septembre et octobre.
- Le parking St Victor situé à proximité des Thermes est accessible aux curistes avec un abonnement préférentiel, renseignements auprès des Thermes de Royat.
- La navette thermale circule du lundi au samedi matin sur les communes de Royat et Chamalières. L'abonnement est disponible aux Thermes de Royat.

Bon à savoir.....

Les arrhes pourront être remboursées sur présentation d'un justificatif 15 jours minimum avant le début de cure.



LES ORIENTATIONS THÉRAPEUTIQUES

RHUMATOLOGIE

SOULAGER LA DOULEUR DURABLEMENT ET PERMETTRE DE RETROUVER UNE RÉELLE MOBILITÉ ARTICULAIRE.

La présence de gaz dans notre eau vient renforcer les bienfaits des soins antalgiques et myorelaxants de la cure thermale.

En effet, nous conjuguons dans nos soins les effets complémentaires de l'eau thermale et de son gaz.

Sachez que vous pouvez bénéficier, dans l'indication Rhumatologie, des pratiques médicales complémentaires (injections sous-cutanées de gaz thermal). Dans le cadre de votre cure en spécialisation rhumatologie, les soins s'effectuent dans, Auraline ou Eugénie.

Vous recevrez un accueil individuel et personnalisé. En effet, aux Thermes de Royat, nous privilégions les soins individuels.

PATHOLOGIES TRAITÉES :

- **Arthrose :**

Arthrose vertébrale douloureuse, notamment l'arthrose cervicale, l'arthrose lombaire, les lumbagos récidivants et la sciatique (sciatique)

- **Arthrose des extrémités :**

notamment l'arthrose des mains (doigts et/ou pouces)

- **Arthrites :**

polyarthrites chroniques évolutives, spondylarthrite ankylosante (en dehors de toute poussée aiguë)

- **Séquelles de périarthrite et tendinites, raideurs articulaires**

- **Lombalgie commune chronique**

- **Fibromyalgie**

- **Séquelles de traumatismes ostéo-articulaires**

MALADIES CARDIO ARTÉRIELLES

ADDITIONNER L'EAU ET LE GAZ POUR RÉVÉLER LES BIENFAITS DE NOS SOINS.

La cure maladies cardio-artérielles des thermes de Royat est spécialisée dans le traitement de l'artérite, les ulcères artéio-veineux ou le phénomène de Raynaud. L'artérite (ou AOMI : artériopathie oblitérante des membres inférieurs) est une pathologie cardio-artérielle caractérisée par l'obstruction d'une ou plusieurs artères et se traduisant par des douleurs dans les jambes, gênant peu à peu la marche au quotidien. L'ulcère artéio-veineux est une complication due à des varices ou à une phlébite. Une insuffisance veineuse est souvent la cause des ulcères artéio-veineux entraînant un retard de cicatrisation. Enfin, le phénomène de Raynaud qui est un trouble de la circulation sanguine engendrant un engourdissement et des douleurs aux extrémités, les mains le plus souvent.

Notre cure maladies cardio-artérielles vous aident à retrouver un confort de vie.



PATHOLOGIES TRAITÉES :

- **Artérite des membres inférieurs :**

(ou Artériopathie Oblitérante des Membres Inférieurs – AOMI) y compris chez les personnes diabétiques

- **Phénomène de Raynaud :**

primaire et secondaire (notamment la sclérodermie)

- **Ulcères artéio-veineux :** retard de cicatrisation



SOINS RHUMATOLOGIE

Bain avec aérobain • 10 min

Bain bouillonnant par brassage avec l'action de jets d'air sur l'ensemble du corps.

Douche pénétrante générale • 5 min

Le patient est allongé à plat ventre et reçoit des jets d'eau multiples qui effectuent un massage sur tout le dos.

Application de boue thermale • 10 min

Les applications de boue thermale se font à l'aide d'un mélange minéro-organique obtenu par malaxage d'argile et d'eau thermale (source Auraline). Ces applications locales multiples ont une action analgésique et décontracturante.

Bain avec douche en immersion • 10 min

C'est un bain d'eau thermale. Il s'effectue grâce à des douches multiples sous-pression et en immersion. Ce bain peut privilégier la colonne vertébrale, les membres inférieurs ou concerner l'ensemble du corps.



SOINS COMMUNS AUX DEUX ORIENTATIONS

Bain carbogazeux • 15 min

Bain dormant général dans une eau carbogazeuse. Il peut être effectué à mi-thorax.

Piscine thermale • 15 min

Ce soin permet de mobiliser toutes les articulations, y compris celles de la colonne vertébrale. Les séances ont lieu sous la surveillance et la direction d'un professeur d'activités physiques diplômé.

Bain de gaz sec • 15 min

Non traumatique et particulièrement relaxante, cette technique permet un passage transcutané de gaz carbonique naturel d'environ 30 ml par minute et par m² de surface corporelle exposée.

Douche générale ou locale au jet • 3 min

Elle permet de réaliser un massage général des muscles et des articulations douloureuses (action tonique).

Douche de vapeur thermale • 10 min

Elle comprend des jets de gaz thermal et d'eau vaporisées dirigés sur les mains, suivis d'une mobilisation active à l'intérieur d'une enceinte contenant du sable chaud.

Injections sous-cutanées de gaz thermal • 5 min

Elles sont effectuées par le médecin thermal. Elles permettent une dilatation artériolaire locale afin de stimuler le développement d'une circulation collatérale de suppléance. Pour les indications rhumatologiques, les injections sous-cutanées sont faites au voisinage des articulations douloureuses, le résultat attendu est un effet chaleur local antalgique.

Bain local • 20 min

Bain d'eau thermale sur une partie spécifique du corps.



SOINS MALADIES CARDIO-ARTÉRIELLES

Couloir de marche • 20 min

Programme de réadaptation vasculaire en associant la marche à contre-courant, la vasodilatation cutanée et un massage permanent.

Soin Raynaud • 25 min

Combinaison d'un bain local d'eau thermale suivi d'un bain de gaz sec local. L'objectif est de favoriser la microcirculation afin de diminuer la fréquence et l'intensité des crises.

Douche de gaz sec locale • 15 min

Douche filiforme utilisée dans le cas de plaie ou d'ulcération cutanée des membres inférieurs.

Douche spéciale pour artérite • 10 min

Douche régionale spécifique par les artériopathies, les jambes sont fouettées par une multitude de jets qui s'entrecroisent